# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-8-79155929

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »
(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont-Ferrand Cedex
Téléphone (73) 92-42-68 - Poste 477

ABONNEMENT ANNUEL :

60,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A.
Sous-Régisseur de Recettes
du Service de la Protection
des Végétaux
Cité Administrative - Rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

BULLETIN N° 131 du 31 JUILLET 1979.-

## ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES.- (2ème génération)

Le deuxième vol vient de débuter récemment et les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement de ce ravageur.

Il y a lieu d'intervenir en toutes régions fruitières au cours de la période du 6 au 8 Août.

Les arboriculteurs qui ont utilisé le diflubenzuron (DIMILIN) contre les mineuses n'ont pas à réaliser ce traitement (indications données dans le précédent bulletin).

Etendre la protection aux noyers.

CARPOCAPSE DES PRUNES.-

Les captures sont importantes dans le département de la Corrèze (PERFEZAC-le-BLANC et VOUTEZAC).

Un traitement est conseillé dès réception de cette note, en particulier sur les variétés tardives.

Respecter les délais d'emploi des pesticides avant récolte.

PSYLLE DU POIRIER.-

Ces insectes sont présents en grand nombre dans quelques vergers.

Intervenir dès le début de la semaine du 6 au 11 Août.

Les matières actives suivantes peuvent être utilisées : amitraze, décaméthrine, fenvalerate, monocrotophos, perméthrine.

## GRANDES CULTURES

MAÏS.-

- PUCERONS

De nombreux pucerons sont constatés en toutes régions.

Dans la mesure de nos connaissances, un traitement ne se justifie pas, le maïs pouvant supporter des colonies importantes sans dommages.

Il est noté la présence de prédateurs (coccinelles, chrysopes...) qui ont une action non négligeable sur l'évolution des populations.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de Circonscription Phytosanitaire
par intérim,

A. FARGEIX.

P23

DIRECTEUR-GÉRANT : P. JOURNET

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.